

LA VESPERALE !

*La régata dont l'arrivée est jugée devant la
Capitainerie !*

Le Samedi 24 Août 2024



AVIS DE COURSE TYPE RIR

Lieu :

Port Camargue

Autorité Organisatrice :

SNGRPC

Grade 5C

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR (en annexe),
- le présent avis de course,
- Les règlements fédéraux,
- La partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles RIR (tombée de la nuit)
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception **A, B, C ou D** norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en **4° ou 5e** catégorie de navigation. Les bateaux devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **côtière**.

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Chaque concurrent majeur doit présenter une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition".

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- la licence Club FFVoile mention « adhésion » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 25€

Clôture des Inscriptions Samedi 24 aout 2024 à 16 heures

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Samedi 24 aout 2024 avant 16 heures

4.2 Date et heure du briefing :

17h00 Briefing PRESENCE OBLIGATOIRE

18h00 Mise à disposition sur l'eau

Remise des prix : au cours d'un apéritif dinatoire offert par le club après l'arrivée du dernier concurrent

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions et expliquée au BRIEFING

6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...

Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur distance, avec application du CVL.



7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

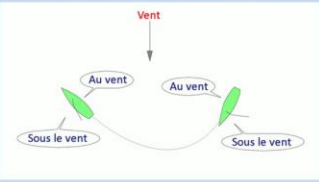
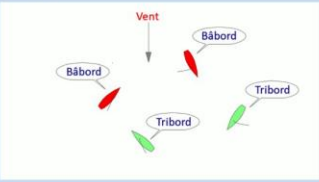
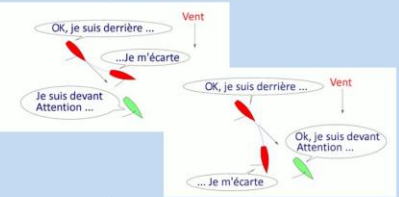
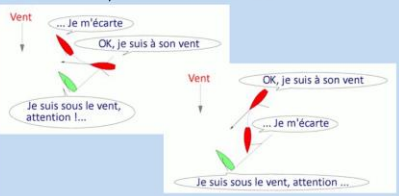



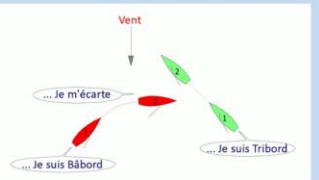
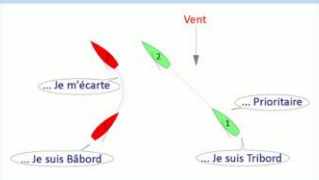
Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

S.N.G.R.P.C.
Quai d'Escale
30240 LE GRAU DU ROI
Tel : 04.66.53.29.47
contact@sngrpc.com

ANNEXE: RIR

Règles fondamentales

- A Vous devez apporter toute l'aide possible à toute personne ou à tout bateau en danger.
- B Vous devez respecter les principes de sportivité et de jeu loyal, c'est-à-dire ne pas tricher, respecter les règles, et effectuer une pénalité si vous réalisez que vous avez enfreint une règle.
- C Vous devez éviter toute collision avec un autre bateau.

Quelques définitions		2 - Même bord
<p>Sous le vent et Au vent : Le côté <i>sous le vent</i> de votre bateau est le côté où se trouve votre grand-voile. Le côté <i>au vent</i> est l'autre côté.</p> 	<p>Bâbord et Tribord : Vous êtes <i>Bâbord</i> ou <i>Tribord</i> en fonction de votre côté qui reçoit le vent.</p> 	<p>Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur le même bord, vous devez vous maintenir à l'écart de l'autre bateau :</p> <p>⇒ si vous êtes <i>derrière</i> lui</p>  <p>ou si vous êtes <i>au vent</i></p> 
<p>Engagement et Route libre Devant-Derrière :</p> <p>Les bateaux ne sont pas engagés</p>  <p>Les bateaux sont engagés</p> 		<p>3 - Changement de bord : Lorsque vous changez de bord en virant de bord, vous devez vous maintenir à l'écart des autres bateaux.</p> 
<p>Règles quand les bateaux se rencontrent</p> <p>1 - Bords opposés : Lorsque vous-même et l'autre bateau êtes sur des bords opposés, si vous êtes <i>bâbord</i> vous devez vous maintenir à l'écart du bateau qui est <i>tribord</i>.</p>  		

<p>4 - Passer les marques et les obstacles : Cette règle s'applique quand plusieurs bateaux passent ensemble une <u>marque ou un obstacle</u>, mais ne s'applique pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> à une marque de départ entourée d'eau navigable quand ils s'en approchent pour prendre le départ. 	<p>Pour passer <u>une marque ou un obstacle</u>, vous devez laisser de la place et vous écarter par rapport au(x) bateau(x) qui passe(nt) <u>la marque ou l'obstacle</u>, lorsqu'il(s) est(sont) :</p> <p>⇒ engagé(s) entre vous et <u>la marque ou l'obstacle</u>.</p>	<p>5 - Modification de route : Quand vous êtes prioritaire et que vous modifiez votre route, vous ne devez pas gêner un autre bateau qui essaie de vous éviter.</p>
<ul style="list-style-type: none"> à une marque au vent quand ils naviguent au près sur des bords opposés. 	<p>⇒ devant vous.</p>	<p>Autres règles :</p> <ol style="list-style-type: none"> Au signal de départ, vous devez être derrière la ligne de départ, sinon vous devez revenir complètement du côté pré-départ. Après le signal de départ, vous devez effectuer le parcours défini par les organisateurs de la course. Vous ne devez pas toucher une marque du parcours (sauf pour les windsurfs qui ont le droit). Si vous réalisez avoir enfreint une règle de priorité, vous devez effectuer une pénalité en faisant faire à votre bateau un tour complet, comprenant un virage de bord et un empannage. Si votre infraction a occasionné un dommage ou une blessure, vous devez abandonner la course. En cas de litige, vous pouvez vous adresser, après la course, à l'arbitre désigné. Les décisions de l'arbitre et des observateurs sont définitives.

La place à laisser doit être suffisante pour que les bateaux engagés à l'intérieur puissent passer la marque ou l'obstacle en toute sécurité sans toucher.

✳ Pour passer une marque, les positions « à l'intérieur/à l'extérieur » ou « devant/déjà » se jugent quand le premier bateau arrive dans la zone, c'est-à-dire à **3 longueurs de la marque (sauf pour les windsurfs)**

En cas de doute sur l'engagement, on considérera que les bateaux ne sont pas engagés.